

Conseil d'école extraordinaire du mercredi 16 avril 2025

Parents élus		Enseignants		
Trofimova Oxana	excusée	De Gorlov Tatiana	CE2 iDF	excusée
Whyte Daria	excusée	Carpuat Nathalie	CM1 iDF	
Faucihllon Emmanuelle	excusée	Charpin Grecia	PSMS iDF	
Latypova Tatiana		Pushkareva Anna	GS iDF	
Abousteit Ola		Lebreton Séverine	CP CE1 iDF	
Babere Inna	excusée	Recourse Daria	AnglaisEiB	
Bouazizi Tarek	excusée	Hajj Hamad Ekaterina	Flsco EiB	excusée
DeLeymarie Ekaterina		Barabanshikova Natalia	Russe EiB	
Astinov Petar	excusé	Charbonnel Magali	CP iDF	
Sarrat Victoria	excusée	Myot Céline	CE2 EiB	
Chenesseau Liouba	excusée	Père Annabelle	CM1 EiB	
Vinogradova Marina	excusée			
		Gosselin Yann	Directeur	
		Schütz Jean-Paul	Proviseur	

1. Choix de l'entreprise prestataire pour les activités périscolaires de l'école primaire pour l'année scolaire 2025 2026.

Choix du prestataire pour les activités périscolaires à la rentrée 2025

Le Conseil d'école s'est réuni afin de statuer sur le choix du prestataire pour les activités périscolaires de la rentrée 2025, le précédent conseil n'ayant pas réussi à prendre une décision.

Suite à l'appel à projets, des informations complémentaires ont été demandées aux trois entreprises candidates, portant principalement sur les qualifications des intervenants et le contenu des activités périscolaires proposées. Le proviseur précise que les clarifications apportées par les entreprises ont été transmises par courriel aux membres du Conseil d'école en amont de cette réunion.

Face à la difficulté des membres du Conseil d'école à se prononcer, le proviseur indique qu'il prendra la décision finale en tant que chef d'établissement.

Pour répondre aux interrogations des parents et des enseignants, le proviseur informe qu'une convention sera signée pour une durée de trois ans, avec une tacite reconduction à la fin de chaque année scolaire. Il assure que si le prestataire choisi ne donnait pas satisfaction au cours de l'année scolaire 2025-2026, un nouvel appel à projets serait lancé au printemps 2026. Le directeur de l'école primaire assurera un suivi rigoureux du dispositif dès le début de l'année, et les éventuelles corrections et améliorations seront apportées progressivement.

Les enseignants ont soulevé la question de la pertinence de choisir deux intervenants distincts pour chacun des sites de l'école primaire. Le directeur a répondu qu'il était préférable de privilégier un interlocuteur unique, afin de faciliter la transmission des informations et la coordination.

Un représentant des parents d'élèves a rapporté que les retours des parents de l'école semblent manifester un intérêt pour des activités périscolaires de type pédagogique, notamment l'enseignement des programmes russes pour les élèves suivant déjà le double cursus.

Le proviseur a souligné que les trois propositions étaient de qualité et de contenu globalement équivalents. L'administration du lycée a donc opté pour le choix de la société Expert M en raison de propositions intéressantes de financement de la caisse de solidarité de l'établissement. Cette disposition est jugée favorable dans le contexte budgétaire particulièrement contraint du Lycée Français de Moscou, qui enregistre cette année encore un déficit de 700 000 €. De plus, la société Expert M propose des tarifs plus attractifs pour les familles concernées.

Des parents élus et des enseignants ont exprimé leurs interrogations quant à un possible conflit d'intérêts, l'un des copropriétaires de la société Expert M étant également personnel du Lycée Français de Moscou. Le proviseur a répondu qu'il avait sollicité la cellule juridique de l'AEFE en début d'année scolaire à ce sujet, et que la réponse indiquait l'absence de conflit d'intérêts dans cette situation. Que le chef d'établissement apporte une vigilance particulière sur l'influence de la société dans le fonctionnement de l'établissement.

Afin d'éviter toute polémique, les enseignants ont suggéré qu'il serait judicieux que le signataire de la convention soit l'un des copropriétaires de la société ne travaillant pas pour le Lycée Français de Moscou.

Yann Gosselin
Directeur des classes primaires

